

# COMITE DE LIGNE RER D

## Compte-rendu de la réunion du 14 octobre 2011

*Présidé par M. PLACE, Conseiller régional et Vice Président Transport du STIF, et M. SAINSARD Conseiller régional, conseiller municipal de Combs-la-Ville, et administrateur du STIF.*

*La liste des présents figure en pièce jointe.*

**M. SAINSARD** souligne la volonté de la Région Île-de-France et du STIF d'améliorer le fonctionnement de la ligne D, et indique que la crise de l'automne 2010 sera particulièrement évoquée.

**M. PLACE** se félicite du rythme biennuel des comités de ligne du RER D, permettant un suivi plus précis du quotidien et des projets d'amélioration.

Les présentations du STIF, du cabinet LGM, de la SNCF et de RFF sont disponibles sur le site Internet du STIF : [www.stif.info](http://www.stif.info)

\* \* \* \* \*

\* \* \*

### **FONCTIONNEMENT ACTUEL DU RER D ET PERSPECTIVES A COURT TERME**

Le STIF présente les résultats de l'indicateur de ponctualité en 2011, et son évolution mensuelle comparée à 2010 et 2009, qui fait apparaître un premier trimestre 2011 très dégradé.

La cause « matériel roulant » qui a plus que doublé en 2010, et reste importante en 2011.

Afin d'améliorer cette situation, le STIF a lancé un audit indépendant sur les dysfonctionnements rencontrés en fin d'année 2010 sur le RER D, notamment sur la disponibilité du Matériel Roulant.

La société LGM présente les premiers résultats de l'audit qu'elle a réalisé pour le compte du STIF. Elle précise les éléments déclencheurs et amplificateurs du ressort de la SNCF qui ont conduit à la situation de l'automne 2010, ainsi que les leviers pour éviter que cette situation ne se réédite.

Sans attendre l'achèvement de cet audit, le STIF a décidé, lors de son Conseil du 1er juin 2011, de financer directement **l'installation d'un système ABS sur 100 rames du RER D**, à hauteur de 10 M€ soit 50% du coût le reste étant financé par la SNCF. 50 rames doivent être équipées avant fin octobre 2011, 50 autres avant fin octobre 2012. Le STIF a demandé en parallèle à la SNCF la mise en œuvre d'un véritable plan d'actions sur la maintenance des trains.

Les actions de la SNCF pour améliorer la fiabilité du matériel roulant portent notamment sur les points suivants :

- lancement durant l'été de la chaîne de production de montage des dispositifs anti-enrayeurs (ABS) – le planning est respecté
- augmentation de la capacité de traitement des Technicentres ;
- travail d'assainissement du parc en amont de la période automnale.

RFF présente la politique de maintenance renforcée ainsi que les investissements visant à améliorer la disponibilité de l'infrastructure.

***La Ville de Boissise-le-Roi s'étonne de la création d'une sous-station à Boissise, compte tenu de l'existence actuelle d'une sous-station.***

RFF indique que ce projet a fait l'objet d'échanges avec la Ville, et que la sous-station de Boissise sera implantée sur les terrains appartenant à RFF.

***L'AUT Plaine Commune souligne l'importance des conséquences d'une panne d'aiguillage à Saint-Denis le mercredi 12 octobre dernier, où une grande partie du réseau de la banlieue Nord était paralysé.***

***La qualité de l'information voyageur était variable selon les gares : par exemple bien gérée à Saint-Denis et relativement absente à Luzarches.***

M. SAINSARD propose que cet incident fasse l'objet d'un retour d'expérience en présence de voyageurs, à l'instar de celui qu'il a récemment présidé concernant un incident en gare de Lyon dans la nuit du 13 au 14 juin 2011.

La SNCF précise que l'incident de télécommande du poste d'aiguillage de Saint-Denis, à l'origine des perturbations, a été résolu en une heure. Toutefois au bout de 20 minutes, des voyageurs sont descendus sur les voies. Dans ce cas, les procédures actuelles avant de reprendre la circulation imposent un échange écrit avec chacun des conducteurs des trains arrêtés, soit environ 100 trains. Il est alors extrêmement difficile de communiquer une heure précise pour la reprise du trafic.

Bien que l'information des voyageurs comporte des marges de progrès, la SNCF souligne le plébiscite de la radio linge D par les usagers, qui permet de diffuser une information cohérente à l'échelle de l'ensemble des gares de la ligne.

***La Ville de Lieusaint note l'importance des efforts réalisés dans le domaine de l'infrastructure et du matériel roulant. Pour autant, l'indicateur de ponctualité ne cesse de se dégrader. La Ville de Lieusaint s'interroge donc sur l'impact des feuilles mortes à l'automne 2011 et d'une manière plus générale sur les mesures nécessaires pour une amélioration du fonctionnement du RER D.***

La SNCF indique que l'ensemble des mesures prises, en particulier la mise en place d'anti-enrayeurs et l'évolution de l'organisation de la maintenance du matériel roulant, devraient améliorer la situation de l'automne 2011 par rapport à l'automne 2010. Des retards sont cependant à prévoir, en particulier parce que le parc de matériel roulant ne sera pas complètement équipé.

***L'association SaDur souligne le rôle névralgique de la gare de Châtelet-les-Halles, et s'étonne du fait que la RATP n'ait pas été invitée au présent Comité de Ligne.***

***Compte tenu des besoins importants en matériel roulant, l'association SaDur suggère par ailleurs de transférer des rames MI84 depuis le RER A vers le RER D. Ces rames, qui ont vocation à être remplacées par du matériel MI09 à 2 niveaux, pourraient permettre radier les « petits gris » (Z5300) des missions Juvisy-Corbeil.***

M. SAINSARD indique que la RATP a été invitée au présent comité de ligne.

Le STIF indique que l'ensemble des pistes concernant le matériel roulant mérite d'être étudié, y compris celle citée.

***La Ville de Louvres revient sur l'importance de l'incident du mercredi 12 octobre dernier, et s'inquiète plus généralement de la capacité du RER D à pouvoir faire face à l'augmentation chronique du trafic.***

***Un autre intervenant pointe le sous-investissement dont la ligne D a fait l'objet de la part de l'Etat, en faveur du réseau de TGV.***

M. PLACE souhaite également que les priorités en matière d'investissements concernent l'amélioration du fonctionnement des trains du quotidiens des franciliens. A ce titre le projet du Grand Paris Express ne répond pas aux besoins actuels.

C'est pour cela que le STIF a décidé d'un programme d'investissement ambitieux pour le RER D.  
M. PLACE s'emploie par ailleurs à réduire le décalage entre le financement de ce programme et ses délais de réalisation.

## LES PROJETS A MOYEN TERME

---

Le STIF rappelle les investissements permettant d'améliorer la robustesse à l'horizon 2014, pour un montant de 120 M€. Ces dossiers d'investissement (études d'avant-projet) ont été adoptés par le Conseil du STIF lors des séances d'octobre 2010 et octobre 2011. En outre, le STIF a demandé à la SNCF et à RFF d'identifier l'ensemble des opérations visant à améliorer le fonctionnement de la ligne, notamment sur la gestion des situations perturbées.

Le STIF a également confié à RFF des études d'aménagements de l'infrastructure du RER D ambitieuses et complexes, permettant de répondre à l'évolution des besoins de mobilité à long terme.

***L'association SaDur souhaite connaître la nature du plan de transport qui sera appliqué en 2014, en particulier dans le Val-de-Marne, et des allongements de temps de parcours qui pourraient en résulter pour les usagers de grande couronne.***

***La Ville de Ballancourt est opposée à un allongement du temps de parcours pour la grande couronne, et s'étonne de ne pas avoir été informé des projets d'évolution de la desserte au Sud depuis 2 ans. La Ville de Ballancourt souligne par ailleurs que le schéma directeur du RER D fait l'objet d'un moratoire.***

MM. SAINCARD et PLACE précisent que le RER D ne fait pas l'objet d'un moratoire.

Le STIF indique que l'offre pour 2014 va être étudiée prochainement, sur la base du mandat du Conseil du STIF, en tenant compte des demandes formulées de limiter les allongements de temps de parcours, et en fonction des marges de manœuvres autorisées par le programme d'adaptation de l'infrastructure.

M. SAINCARD indique que l'offre 2014 fera l'objet d'une présentation lors du prochain comité de ligne.

M. PLACE propose à la Ville de Ballancourt que le Schéma Directeur et le Schéma de Principe lui soient présentés si elle le souhaite.

***Une intervenante souhaite avoir confirmation du retour à 12 trains en pointe au Nord en 2014, contre 8 actuellement.***

***La Ville de Saint-Denis souhaite également avoir confirmation de ce point, et souhaite que le réseau RER puisse accompagner le développement très important du secteur de Plaine Commune.***

***La Ville de Saint-Denis souligne la nécessité de prévoir des protections phoniques pour la cité Paul Eluard, qui se situe à proximité immédiate des voies.***

Le STIF confirme le retour à 12 trains au Nord pour le service annuel 2014, qui sera mis en place fin 2013.

Par ailleurs, l'offre du RER B sera sensiblement améliorée en Plaine Commune fin 2012 avec la mise en place du projet RER B Nord+ qui proposera 1 train toutes les 3 minutes en heures de pointe.

La SNCF souligne l'importance de l'aménagement du terminus de Goussainville, qui en augmentant la capacité de retournement permettra le retour à 12 trains dans de bonnes conditions.

RFF précise que la Cité Paul Eluard est identifiée comme un point noir bruit, et fait l'objet à ce titre d'un projet de protection phonique.

M. PLACE confirme que la Cité Paul Eluard fait partie des 4 projets de protection phonique qui seront financés par la Région Île-de-France.

**M. DUROVRAY insiste sur les éléments suivants :**

- **Les indicateurs statistiques de suivi du fonctionnement de la ligne présentés ne traduisent pas le vécu des usagers. En particuliers ils ne précisent pas si les trains sont en retard ou supprimés.**
- **Compte tenu des besoins en matériel roulant, l'hypothèse d'un transfert de 6 éléments présents actuellement en région Nord Pas-de-Calais doit être étudiée sérieusement.**
- **L'offre de la branche de Sénart doit être renforcée : en fin de pointe du matin et du soir, et également en le dimanche où l'intervalle d'une ½ heure est trop important.**
- **Le Schéma Directeur du RER D a fait l'objet d'une concertation avant 2009, au cours de laquelle plusieurs scénarios ont été présentés. Les élus et usagers de grande couronne s'étaient prononcés en faveur du scénario « saut de puce », qui présentait l'avantage de ne pas augmenter le nombre d'arrêt pour des missions déjà actuellement surchargées. Il convient donc d'étudier ce scénario. Compte-tenu de l'importance de la fréquentation, une augmentation du nombre d'arrêt doit correspondre à une augmentation du nombre de train.**
- **Il convient par conséquent de rechercher toutes les solutions pour accroître le parc de matériel roulant, et d'inscrire au contrat Etat-Région 2014-2020 l'adaptation de la signalisation pour permettre augmenter le nombre de circulations.**

M. SAINSARD reconnaît que la représentativité des indicateurs statistiques du fonctionnement de la ligne doit progresser. Dans le cadre du nouveau contrat entre le STIF et la SNCF, les élus du STIF ont par ailleurs demandé que les objectifs de qualité de service soient plus importants.

M. PLACE est très favorable à une évolution de la signalisation permettant la circulation d'un nombre de trains plus important, et rappelle par ailleurs qu'une réflexion va être menée concernant la desserte, tenant compte de l'augmentation du nombre d'arrêts en petite couronne et de l'allongement de temps de parcours pour la grande couronne.

Le STIF rappelle qu'il a demandé à la SNCF d'étudier l'ensemble des pistes concernant le matériel roulant d'ici la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2012, et qu'il convient dans les réflexions sur l'évolution de l'offre de tenir compte des tensions relatives au parc de matériel roulant.

**La Ville de Ris Orangis souligne les difficultés pour les usagers en situations perturbées, qui sont obligés de se rendre en gare de Juvisy.**

**La Ville de Ris Orangis souhaite par ailleurs qu'une compensation financière soit proposée en fonction de la dégradation du service.**

MM. PLACE et SAINSARD précisent que le remboursement des usagers franciliens, à l'instar des usagers des grandes lignes, est un des axes de travail du futur contrat entre le STIF et la SNCF.

**L'AUT Plaine Commune rappelle que les mesures tarifaires, comme la suppression de la zone 6, s'appliquent surtout aux abonnés et ne bénéficient pas aux titulaires de titres à l'unité dont bon nombre de retraités font partie.**

MM. PLACE est attentif à cette question, et se dit ouvert à l'adaptation de la tarification en fonction de critères sociaux.

\* \* \* \* \*

\* \* \*

**En conclusion, M. PLACE confirme qu'une réflexion concernant la desserte 2014 aura lieu avant la fin de l'année, et M. SAINSARD propose de tenir le prochain comité de ligne au premier semestre 2012.**

## LISTE DES PRESENTS, REPRESENTES ET EXCUSES

STIF  
STIF  
STIF  
STIF  
STIF  
STIF

SNCF Transilien  
SNCF Transilien  
SNCF Transilien  
SNCF Transilien  
SNCF Transilien  
SNCF Transilien

RATP - Délégué Général  
au contrat STIF-RATP

Réseau Ferré de France  
Réseau Ferré de France  
Réseau Ferré de France

LGM  
LGM  
LGM

Membre du CPTP  
Membre du CPTP  
Membre du CPTP  
Association "UFC QUE CHOISIR" ILE DE FRANCE

Membre du Conseil d'Administration du STIF  
Membre du Conseil d'Administration du STIF  
Membre du Conseil d'Administration du STIF  
Membre du Conseil d'Administration du STIF  
Membre du Conseil d'Administration du STIF  
Membre du Conseil d'Administration du STIF  
Membre du Conseil d'Administration du STIF

Députée de l'Essonne

Président du Conseil Régional de Picardie  
Président du Conseil Général du LOIRET  
Président du Conseil Général de L'OISE  
Président du Conseil Général du VAL D'OISE  
Conseil Général de l'ESSONNE  
Conseil Général du VAL DE MARNE  
Conseil Général de SEINE ET MARNE

Sophie MOUGARD  
Jean-Christophe MONNET  
Gilles FOURT  
Julien RIVAT  
Patrice SAINT-BLANCARD  
Ivan TIXIER

Bénédicte TILLOY  
Luc ROBERT  
Alain KRAKOVITCH  
Franck BRUGEAUD  
Marc CAREMENTRANT  
Franck DUBOURDIEU

Serge REYNAUD

Régis KAIL  
Manuel LECONTE  
Vincent DESVIGNES

Jean-Laurent AUVRAY  
Dominique LOMBARD  
Yannis PETRELIS

Jean-Pierre LEROSEY  
Marc PELISSIER  
Alice BENARD  
Rose-Line STABLO

Laurence COHEN (EXCUSEE)  
Laurence DOUVIN (EXCUSEE)  
Daniel GUERIN  
Jean-Vincent PLACE  
Philippe SAINSARD  
Philippe SUEUR (EXCUSE)  
Jean-Marie TETART (EXCUSE)

Françoise BRIAND (EXCUSEE)

Claude GEWERC (EXCUSE)  
Eric DOLIGE (EXCUSE)  
Yves ROME (EXCUSE)  
Arnaud BAZIN (EXCUSE)  
Lionel POUPAT  
Valentin NEURY  
Jean-Pierre GUERIN

CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE  
CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE  
CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE  
CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE  
CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE  
CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE  
CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE  
CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE  
CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE  
CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE  
CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE

Communauté de Communes de Roissy Porte de France  
Communauté de communes de Charenton-le-Pont  
et Saint-Maurice  
Communauté de Communes du Val d'Essonne  
Communauté de Communes du Val d'Essonne  
Communauté de communes du Malesherbois

Président de la Communauté d'agglomération  
Les Lacs de l'Essonne  
Communauté d'agglomération de la Plaine Centrale  
du Val de Marne  
Président de la Communauté du Val d'Yerres  
Communauté d'agglomération les Portes  
de l'Essonne (CALPE)  
Président de la Communauté d'Agglomération  
de Melun Val de Seine  
Communauté d'agglomération de Sénart  
Val de Seine  
Communauté d'agglomération de Sénart  
Val de Seine  
Communauté d'Agglomération d' Evry centre Essonne  
SAN Sénart ville nouvelle  
SAN Sénart ville nouvelle

Mairie de ALFORTVILLE  
Mairie de ATHIS MONS  
Mairie de AUBERVILLIERS  
Mairie de BALLANCOURT SUR ESSONNE  
Mairie de BOISSISE LE ROI  
Mairie de BOISSY LE CUTTE  
Mairie de BONDOUFLE  
Mairie de BOUSSY SAINT ANTOINE  
Mairie de BRUNOY  
Mairie de CERNY  
Mairie de CHARENTON LE PONT  
Mairie de CROSNE  
Mairie de CROSNE  
Mairie de EPINAY SOUS SENART  
Mairie de FONTENAY LE VICOMTE  
Mairie de LIEUSAINTE  
Mairie de LOUVRES

Axel PONIATOWSKI (EXCUSE)  
Fatma LAZREG (EXCUSEE)  
Jean-François PELLISSIER  
Abdelhak KACHOURI  
Jérôme IMPELLIZZIERI  
Michèle SABBAN  
BENSAID Véronique (EXCUSEE)  
Pascale LE NEOUANNIC  
Marie-Laure PERIS  
Astrid WURSTER  
Henriette PONTO

Sami EL-HERECH  
Didier SIRE

Sandrine LECRY  
Martine CAILHAU  
Marianne BANSARD

Gabriel AMARD (EXCUSE)

Bertrand GEORGES

Nicolas DUPONT-AIGNANT (EXCUSE)  
Carole KEOPHILA

Bernard GASNOS (EXCUSE)

Frédéric VINCENT

Brice DESAULLE

Olivier GALIANA  
Hervé GENINASCA  
Michel BISSON

Jean MAYET  
François GARCIA (EXCUSE)  
Ines HADDADI  
Charles de BOURBON-BUSSET  
Jacky JOCCOTTON  
Françoise MORIN-TOSTIVINT (EXCUSEE)  
Jean HARTZ (EXCUSE)  
André ROGER  
Philippe ESBELLIN  
Marie-Claire CHAMBARET (EXCUSEE)  
Didier SIRE  
Nourdine LAJAAITI  
Nelly PROVOST  
Christine SCELLE-MAURY (EXCUSEE)  
Jean-Luc GOUARIN (EXCUSE)  
Michel BISSON  
Jean-Pierre FARNAULT

Mairie de LOUVRES  
Mairie de MAISONS ALFORT  
Mairie de MALESHERBES  
Mairie de MARCOUSSIS  
Maire de MARCOUSSIS  
Mairie de MARCOUSSIS  
Mairie de MENNECY  
Mairie de MONTGERON  
Mairie de ORRY LA VILLE  
Mairie de PARIS  
Mairie de Paris - Agence de la mobilité  
Mairie de RIS ORANGIS  
Mairie de SAINT DENIS  
Mairie de SAINT MAURICE  
Mairie de SOISY SUR SEINE  
Mairie de SURVILLIERS  
Mairie de VALENTON  
Mairie de VILLENEUVE LE ROI  
Mairie de VILLERON  
Mairie de YERRES  
Association SADUR  
Association SADUR  
Association SADUR  
Association "Les Elus de la ligne D du RER"  
Directrice de l'Union des Maires de l'Essonne  
UNSA Cheminots  
Président du comité régional Ile de France

Alain CLAUDE  
Thierry AUFFRET  
Marianne BANSARD  
Olivier THOMAS  
Bernard FELSEMBERG  
Alexandra VINCENT  
Xavier DUGOIN (EXCUSE)  
Patrick VEYRAT  
Guy ALBOUSSIÈRE  
Damiens PONS  
Damiens PONS  
Marcus M'BOUDOU  
Cécile RANGUIN  
Didier SIRE  
Jean-Baptiste ROUSSEAU (EXCUSE)  
Marielle BRILLANT  
Daniel TOUSSAINT (EXCUSE)  
Didier GONZALES  
Catherine DIEUCHO  
Jean-Claude LEROUX  
Vincent BARON  
Khader BERREKLA  
Bernard BAUR  
Charles de BOURBON BUSSET  
Caroline PARATE (EXCUSEE)  
Régis CHESSUM  
Gérard FELDZER